

# GOLF CLUB INTERNATIONAL D'ARCACHON



## ÉCOLE DE GOLF

### RÈGLEMENT

*Ce règlement a pour but de fixer les modalités d'intégration et de fonctionnement de l'École de Golf.*

#### **Préambule**

L'École de Golf d'Arcachon a signé la Charte 2010/ 2013 de la Fédération Française de Golf afin de garantir le respect des règles et la qualité de l'enseignement.

Sous la responsabilité de la Commission Sportive du Golf d'Arcachon, elle est financée par les Membres du Golf d'Arcachon.

Elle est ouverte à tous les enfants âgés de 5 ans à 17 ans dans l'année en cours qui en auront formulé la demande, réglé les droits d'inscription et auront accepté les termes du règlement, les enfants de membres restants prioritaires.

Une convention a également été signée avec la mairie d'Arcachon afin d'enseigner le golf aux jeunes arcachonnais.

## Objectif

L'École de Golf est un lieu de formation et de pratique sportive des jeunes. Que ce soit dans le cadre d'une pratique de sport loisir ou/et compétition, chaque joueur doit pouvoir y apprendre à aimer le golf, dans un climat de sécurité, de camaraderie et de sportivité. La progression se fait au rythme de l'élève qui s'approprie peu à peu les principales valeurs véhiculées par notre sport.

La finalité première de notre École de Golf est de former des sportifs qui intégreront les filières de compétition de la Ligue d'Aquitaine et de la Fédération Française de Golf, et de défendre les couleurs du Club d'Arcachon dans les compétitions fédérales.

## Assiduité

Une présence régulière aux cours des élèves est demandée tout au long de l'année. En cas d'absence, le secrétariat ou les pros doivent être prévenus.

Pour ceux qui seraient sélectionnés à participer aux compétitions, cela implique l'acceptation par les parents de quelques contraintes telles que les accompagner, les laisser participer à un certain nombre de rencontres individuelles ou par équipes, (souvent pendant les vacances scolaires comme c'est le cas pour les Championnats de France des Jeunes).

Le non-respect de ces règles peut entraîner une exclusion.

L'entraînement personnel en dehors des cours est vivement conseillé.

## Responsabilité

L'objectif recherché est de permettre à chacun de trouver un équilibre harmonieux entre la poursuite de ses études et la pratique du golf. On ne demande pas aux élèves de tout sacrifier au golf, mais de bien comprendre que le fait d'avoir été sélectionné leur crée des obligations :

- Respecter son pro, les bénévoles, ainsi que les installations mises à disposition
- Les mobiles sont interdits pendant les cours et sur le parcours.
- L'inscription aux compétitions individuelles est une démarche personnelle.
- Prendre connaissance des informations affichées sur le tableau d'affichage.
- *Tenue* : Elle doit être correcte (col pour les garçons...) et adaptée à la pratique du golf. Lors des déplacements la tenue officielle, polo aux couleurs du club, est recommandée.
- «*Positive attitude*» : Lorsqu'un élève est sélectionné pour une compétition individuelle ou en équipe, il représente le Club dans sa tenue, son comportement et doit faire preuve d'esprit sportif

L'assistance de leurs parents, des professeurs et des bénévoles, doit leur permettre tout au long de l'année, d'améliorer leurs résultats.

Les enseignants ainsi que le Golf d'Arcachon déclinent toutes responsabilités en dehors des heures de cours ainsi qu'en cas de perte ou de vol de matériel.

## Enseignants

Deux enseignants professionnels assurent un encadrement le mercredi de 10h à 17h30 et le samedi de 13h30 à 16h30, de septembre à juin (hors vacances scolaires). Des bénévoles encadrent des enfants du groupe détection sur le parcours.

## Groupes

Il y a 4 groupes d'enseignement de 6 à 9 élèves par enseignant suivant le niveau et/ou l'âge.

- **Tiger groupe :**

pour les plus jeunes (5 à 7 ans), 1 heure le mercredi matin (10h-11h ou 11h-12h).

- **Groupe détection :**

pour les élèves classés ou non n'ayant pas encore les critères d'entrée au groupe Élite.  
Le mercredi de 13h30 à 15h00, ou le samedi de 15h30 à 16h30.

- **Groupe Élite :**

Le mercredi de 15h00 à 16h30 et le samedi de 13h30 à 15h30.

Critères d'entrée (index) :

CATÉGORIE	GARÇONS	FILLES
Cadets	5	7
Minimes	10	15
Benjamins	20	24
Moins de 13 ans	25	35

La Commission Sportive et les enseignants se réservent la possibilité d'adapter les groupes ou les critères en fonction des effectifs ou d'attribuer des invitations

En plus des cours prodigués aux horaires fixés plus haut, le club s'engage pour le groupe Elite à fournir un accompagnement professionnel sur les tournois départementaux et fédéraux. Il assure également la gratuité du practice.

- **Groupe Loisir :**

Le mercredi de 16h30 à 17h30 (pour celles et ceux qui ne rentrent pas ou plus dans les groupes précédents). Les jeunes de plus de 16 ans non classés ne sont plus admis.

*Ce règlement a été établi pour rappeler les engagements de chacun vis à vis du club.*

Signature Parent